

SITUATION DU MARCHÉ AVICOLE ET ENJEUX POUR LA FILIÈRE FRANÇAISE

par Pascale Magdelaine¹

RÉSUMÉ

Sur les vingt dernières années, le contexte avicole mondial a affiché une forte croissance, de la production (+ 4,3 % par an), et, plus encore, du commerce international (+ 7 % par an). L'Union européenne a cependant peu bénéficié de cette dynamique, avec une croissance plus modérée de la production, autour de 2 % par an, et un recul de sa part de marché au plan mondial. La dynamique de la filière française est encore plus faible, la production restant stable sur la période. Après une croissance modérée dans les années 90, la France a en effet enregistré, sur la dernière décennie, un déclin significatif, en grande partie lié à la perte de marchés à l'exportation et à une progression constante de ses importations.

Si la filière française conserve des atouts, notamment un marché diversifié et à forte valeur ajoutée, du savoir-faire technique et sanitaire et des relations contractuelles fortes, elle montre également des faiblesses : vieillissement des outils de production et de transformation, sousinvestissement, manque de standardisation et hyper segmentation des gammes, artificielle et coûteuse. Elle doit également faire face à une lecture souvent plus contraignante de la réglementation européenne que ses concurrentes. Les leviers d'action résident dans la levée des blocages actuels (sur l'acceptabilité des élevages, sur les relations administration/industrie et industrie/distribution) et sur la construction d'une vision partagée de l'avenir de la filière.

INTRODUCTION

Le contexte avicole français est actuellement marqué par un déclin relatif de la production nationale dans un environnement international assez dynamique.

En effet, sur les vingt dernières années, l'aviculture mondiale a affiché une forte croissance, de la production (+ 4,3 % par an), et, plus encore, du commerce international (+ 7 % par an). L'Union européenne a cependant peu bénéficié de cette dynamique, avec une croissance plus modérée de la production, autour de 2 % par an, et un recul de sa part de marché au plan mondial.

La dynamique de la filière française est encore plus faible, la production restant globalement stable sur la période. En effet, après une croissance modérée dans les années 90, la France a enregistré, sur la dernière décennie, un déclin significatif, en grande partie lié à la perte de marchés à l'exportation et à une progression constante de ses importations. Les échanges extérieurs français de viandes et de préparations se sont détériorés, le solde global chutant de 714 000 tonnes équivalent carcasse (Tec) en 2000 à 134 000 tec en 2012. Les échanges avec nos partenaires européens sont déficitaires en volume comme en valeur. En 2012, plus du quart des volailles et 44 % des poulets consommés en France étaient importés.

¹ ITAVI, 4 rue de Bienfaisance, 75008 Paris. Courriel : magdelaine@itavi.asso.fr

1. LE CONTEXTE INTERNATIONAL

1.1 Dynamisme de la production et de la consommation mondiale

1.1.1 Une production en hausse de 4,3% par an en moyenne sur vingt ans

Selon les estimations de la FAO datées de novembre 2012, la production de volailles atteindrait 104 Mt en 2012, soit une progression de 2,2 % par rapport à 2011. La demande mondiale en viandes de volailles reste stimulée par les prix élevés des viandes concurrentes, mais la croissance est ralentie par la hausse des coûts des matières premières et la résurgence de l'influenza aviaire en Asie.

La production de volailles se situe au second rang derrière celle de la viande de porc (111 Mt), mais loin devant la viande bovine (67 Mt). Sur les vingt dernières années, la croissance moyenne de la production mondiale de volailles a été de 4,3 % par an contre 1 % pour la viande de bœuf et 2,2 % pour la viande porcine.

Le leadership de l'Asie et de l'Amérique latine s'est accentué sur cette période, avec des taux de croissance respectifs de 5,6 % et 6,7 % par an.

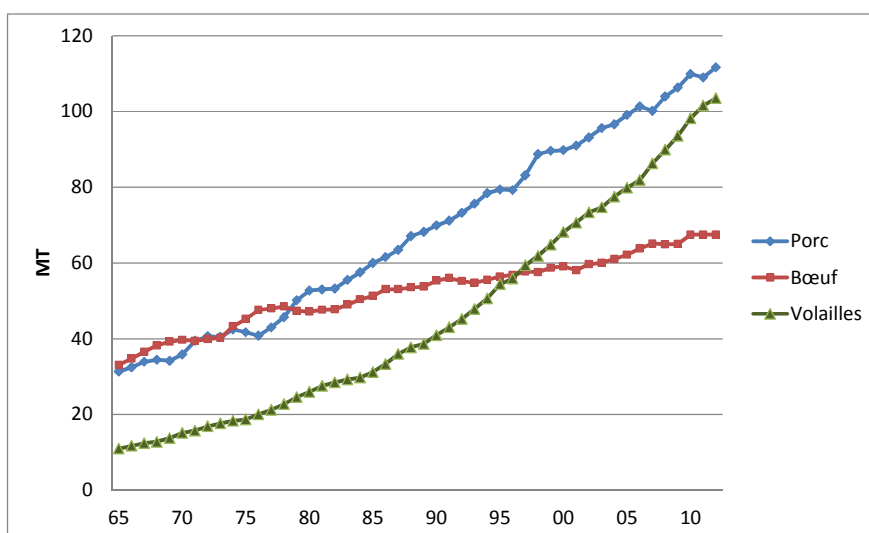


Figure 1 : Évolution de la production mondiale de viandes (1 000 t, ITAVI d'après FAO)

1.1.2 Des niveaux de consommation et des préférences consommateurs variés

Le niveau de consommation individuelle de volailles s'établissait à 13,6 kg par personne en 2009 selon la FAO, avec des écarts (moins de 10 kg en Afrique, autour de 50 kg aux États-Unis, en Israël et dans certains pays du Golfe) et des dynamiques de croissance contrastées.

Malgré une apparente standardisation, le marché mondial du poulet, qui représente plus de 80 % du marché mondial de la volaille, conserve des segmentations correspondant à des niveaux de maturité différents et liés aux niveaux de pouvoir d'achat des populations, aux modèles alimentaires et aux attentes sociétales spécifiques vis-à-vis de l'alimentation. Dans les pays en développement, ou d'agriculture d'autosubsistance, le produit-type consommé est un poulet familial rustique de souche colorée ; quand le marché se développe, la demande évolue vers des produits avec de meilleurs rendements en viande, et sur les marchés à maturité les souches s'alourdissent en réponse à une demande de produits transformés. Enfin, sur des marchés très matures, apparaît la recherche de nouvelles différenciations vers des modes d'élevage plus extensifs pour répondre à des attentes de bien-être animal, notamment.

Les segmentations de marché traduisent aussi les diverses préférences des consommateurs : les marchés nord-américain et de l'Europe de l'Ouest sont centrés sur le filet, le marché japonais sur les cuisses désossées et les chinois consomment des pattes de poulet. Les niveaux d'attentes sociétales se traduisent également par des exigences spécifiques.

1.2 La volaille est la première viande échangée dans le monde

D'après la FAO, les échanges internationaux de volailles (hors échanges intracommunautaires) ont atteint 13 Mt en 2012. Sur les vingt dernières années, ils ont enregistré une croissance moyenne de 7% par an.

Le commerce mondial est très concentré : les États-Unis et le Brésil sont au coude à coude pour la place de premier exportateur mondial en volume, avec respectivement 30 % et 32 % des échanges internationaux en 2012. En valeur, le Brésil est le leader incontesté avec des exportations de volailles s'élevant à 8,4 milliards USD en 2012, contre 5,5 milliards USD pour les États-Unis. Les ventes de l'Union européenne atteignent juste 2 milliards USD. La place de l'Union européenne dans le commerce international de volailles est en nette diminution depuis 15 ans, passant de 20 % des volumes exportés en 1994 (date de la signature des accords de Marrakech) à 10 % en 2012 (*Figure 2*).

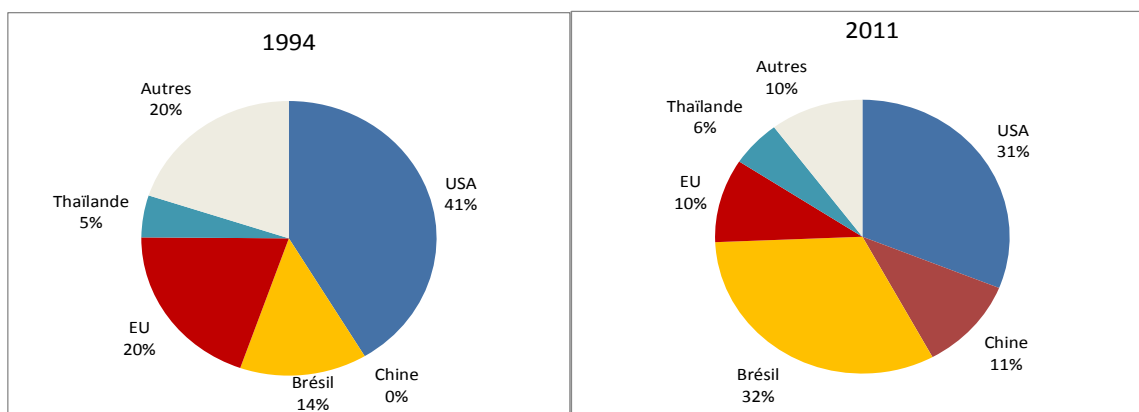


Figure 2 : Évolution de la part des principaux acteurs dans les échanges mondiaux (ITA VI d'après FAO, Commission européenne, UBABEF et USDA)

Les importations sont beaucoup plus atomisées. Les principaux importateurs sont la Chine (2 Mt), le Proche et Moyen-Orient avec l'Afrique du Nord (environ 2 Mt) en forte croissance, le Japon (1 Mt), la Fédération de Russie (430 000 t en 2011, 600 000 t en 2012) et l'Union européenne.

Les importations russes ont fortement diminué en quatre ans, le taux d'autosuffisance russe atteignant près de 90 % vs 40 % environ il y a dix ans.

Si l'Union européenne est exportatrice nette en volume (1.4 Mt exportées en 2012 pour 843 000 t importées), elle est cependant déficitaire en valeur, de 500 M€ en 2012. Après avoir fortement progressé de 2000 à 2008, les importations européennes de viandes tendent à se stabiliser autour de 800 000 t et 2 milliards €. Les raisons de ce recul de l'Union européenne sur la scène mondiale relèvent de deux raisons majeures qui seront précisées plus loin : un déficit de compétitivité par rapport à ses compétiteurs mondiaux et la libéralisation des échanges internationaux dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis la signature des accords de Marrakech en 1994.

1.3 Les facteurs de compétitivité sur le marché international.

1.3.1 Analyse comparée des coûts de production dans le monde et facteurs de compétitivité-coûts

Le LEI (Bureau d'études néerlandais adossé à l'université de Wageningen) réalise régulièrement des analyses comparées des coûts « moyens » de production en élevage avicole pour différentes filières dans le monde (Van Horne, 2009, 2012). Les dernières données disponibles, relatives à l'année 2010, confirment la compétitivité-coût des États-Unis et du Brésil sur la production de poulet au stade élevage (*Figure 3*).

Les principaux avantages compétitifs du Brésil et des États-Unis sont des coûts d'intrants plus faibles avec un coût d'aliment de 212 €/t en 2010 au Brésil, 214€/t aux USA, contre 275 à 300 €/t en Europe, ce qui entraîne mécaniquement un plus faible « coût poussin », de bonnes performances techniques, un très faible niveau de charges fixes lié à des installations souvent plus rudimentaires et à un plus faible coût de la main-d'œuvre et enfin un cadre réglementaire moins contraignant que le cadre communautaire, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et certaines normes sanitaires.

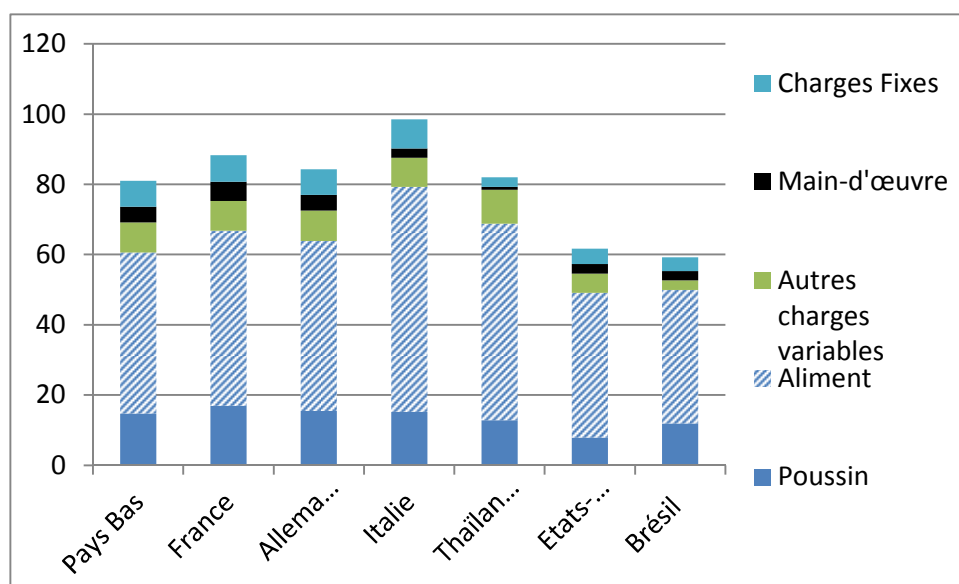


Figure 3 : Coûts de production du poulet sortie élevage (€/kg vif) en 2010 (Van Horne 2012)

Ce différentiel de compétitivité se creuse encore au stade abattage-transformation, en lien avec le faible coût de la main-d'œuvre. En effet, le salaire minimum mensuel brésilien était de 622 BRL début 2012, soit environ 272 €. En 2010, le coût du poulet sortie abattoir était estimé inférieur de 36 % au Brésil comparé à la France (Fouillade, 2010).

Si l'on compile différentes sources, données élaborées par Peter van Horne pour les années 2000, 2001, 2004, 2007, 2009, 2010, données de l'Embrapa (Santa Catarina), pour les années 2007 à 2011 et des données ponctuelles retravaillées lors d'études *ad hoc*, pour les années 1999 (étude ITAVI pour OFIVAL) et 2006 (projet AVITER), certaines tendances se dessinent, même s'il convient d'être prudent compte tenu de l'hétérogénéité des sources et des méthodologies. On constate ainsi, sur une décennie, que le surcoût de production entre l'Europe et le Brésil se réduit, passant en moyenne de 76 % sur les années 1999-2001 à 48 % sur 2009-2011. L'écart de coût aliment se réduit de moitié passant de 50 % à 26 % en moyenne triennale, traduisant un rapprochement des prix européens et brésiliens des céréales, alors que les écarts demeurent relativement constants sur le coût du soja, liés à celui du transport.

1.3.2 Le rôle du contexte réglementaire et des accords internationaux

Après plus de trente années de développement sur le marché international, la signature des accords de Marrakech en 1994 a sonné le glas du développement des exportations européennes subventionnées. Or, sans soutien à l'exportation, les différentiels de coût existants entre l'Union européenne et ses principaux compétiteurs internationaux interdisent aux opérateurs européens (et notamment français) une présence significative sur le marché mondial. Si, globalement, les volumes exportés par l'Union européenne à destination des pays tiers, exprimés en Tec, se sont maintenus jusqu'au début des années 2000, grâce au développement des ventes de sous-produits de l'industrie avicole - type VSM (Viandes séparées mécaniquement) de dinde ou de poulet - les exportations européennes chutent nettement en valeur à partir de 1998, puis en volume à partir de 2000, avant de se stabiliser.

La part, en volume, des exportations européennes réalisées avec restitutions passe ainsi de plus de 90 % avant l'entrée en vigueur des accords de Marrakech à environ 20 % aujourd'hui.

1.3.3 L'exemple brésilien, atouts et perspectives.

Avec 13 Mt produites et plus de 4 Mt exportées en 2012, le Brésil est aujourd'hui le troisième producteur de viandes de volailles (derrière les États-Unis et la Chine) et le premier exportateur mondial devant les États-Unis en volume mais plus encore en valeur. La croissance de la production brésilienne s'est d'abord appuyée sur un marché intérieur en fort développement puis sur la mise en œuvre de stratégies de

développement des marchés d'exportation, basées sur une compétitivité par les coûts et une forte diversification des couples produits-marchés.

La filière brésilienne dispose actuellement d'avantages comparatifs qui demeurent déterminants : de faibles coûts d'intrants (maïs, soja, main-d'œuvre), une capacité à innover, une bonne technicité. Aujourd'hui, les performances brésiliennes en élevage sont largement équivalentes aux performances françaises, même si les productivités en kg/m²/an sont inférieures. En effet, les densités brésiliennes sont inférieures aux françaises en relation avec des bâtiments plus rudimentaires notamment dans le Sud.

La forte intégration de la filière et sa structuration autour d'acteurs multi-viandes fortement internationalisés (Tregaro, 2011), comme Brasil Food (résultant de la fusion entre Sadia et Perdigao), Marfrig ou JBS (qui a récemment repris les actifs de la filiale brésilienne de Doux) sont également des facteurs de compétitivité déterminants. Ces grands groupes ont développé des stratégies de diversification sur les trois viandes (bovine, porcine, avicole) répondant à la recherche de synergies à trois niveaux : technologique, commercial et souplesse sur l'approvisionnement en ingrédients entrant dans les plats préparés.

Ces entreprises sont par ailleurs largement soutenues par l'État (Champion *et al*, 2012), soit *via* des crédits bonifiés, soit *via* des opérations de capital. De 2008 à 2011, la BNDES (banque nationale d'investissement) a notamment versé plus de 11 milliards de réals (4,5 milliards €) aux seuls Marfrig et JBS sous forme de crédits et d'achats d'obligations. L'État brésilien, *via* la BNDES, détient désormais 30 % du capital de JBS et environ 14 % de Marfrig, mais aussi des parts du capital de plus petites structures. Le fonds de pension de la banque publique Banco do Brasil détient en outre 14 % du capital de Brasil Foods. Ces soutiens aux opérations de fusion-acquisition au Brésil, mais surtout à l'international ont très largement favorisé l'émergence de géants mondiaux de la viande. A ces véritables facteurs de compétitivité dont bénéficient en priorité les principales entreprises du secteur, il convient d'ajouter des exemptions massives de taxe sur les produits destinés à être exportés.

Cependant, l'écart de coût de production en vif avec la France, exprimé en €/kg vif, s'est réduit sur la dernière décennie, malgré une dépréciation du réal par rapport à l'euro. A l'avenir, l'appréciation du réal brésilien, observée depuis 2010, devrait se poursuivre et contribuer à l'augmentation des coûts de production brésiliens exprimés en euro. Cette tendance devrait être accentuée par le renchérissement des coûts de main-d'œuvre, favorisée par l'attractivité du marché du travail urbain.

On note, par ailleurs, une convergence des coûts de l'alimentation entre le Brésil et l'Europe, le Sud du pays étant plus exposé à la volatilité des cours mondiaux que la région Centre-Ouest, moins connectée au marché international. Enfin, l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations environnementales ou sanitaires devrait, à moyen terme, générer de nouvelles contraintes et de nouveaux coûts.

2 LE CONTEXTE EUROPÉEN ET LA PLACE DE LA FRANCE

2.1 Des dynamiques de filière contrastées au sein de l'Union européenne

Les changements dans les politiques agricoles et les accords OMC signés en 1994 ont eu des impacts forts : la production de l'UE à 15 a stagné à partir de 1998 alors que la production mondiale a continué son développement au même rythme. Les deux élargissements de l'UE (2004 et 2007) ont cependant redonné un peu de dynamisme à la production européenne qui a atteint 12,2 Mt en 2012. Au sein de l'Union européenne, les dynamiques de production sont très contrastées selon les États-membres (Figure 4). La France a vu sa production nettement refluer, alors que celles des autres pays membres se sont maintenues ou développées.

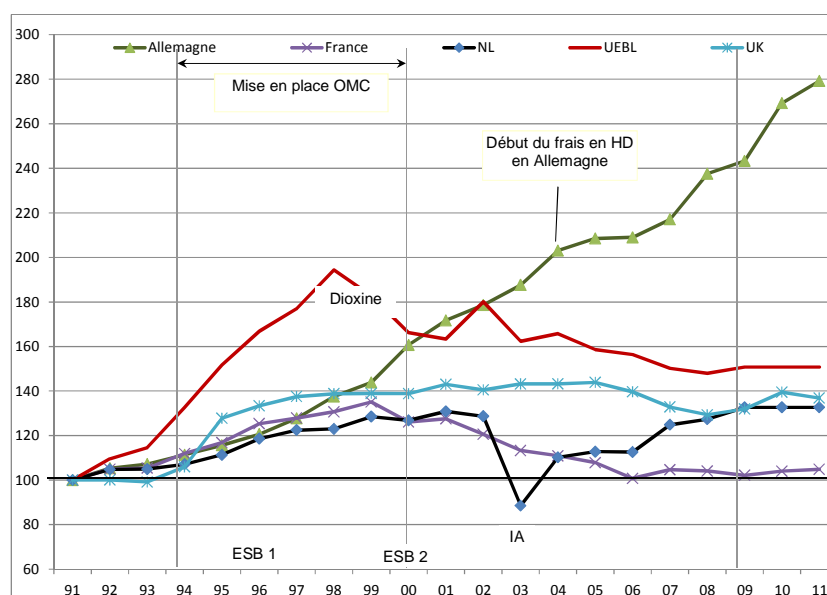


Figure 4. : Dynamiques de production de différentes filières nationales européennes
Base 100 année 1991 (Eurostat 2012)

	1995	2000	2005	2010	2012
France	2098	2233	1975	1817	1842
Allemagne	664	923	994	1439	1493
Royaume-Uni	1404	1526	1582	1578	1615
Espagne	1008	1125	1287	1239	1239
Total UE-27	8042	10375	11029	11893	12152

Tableau 1 : Productions nationales de volailles dans l'UE-27 (d'après Eurostat)

Le bassin « Nord Europe » (Basse Saxe, Pays-Bas, Belgique) ressort comme le grand gagnant de cette période. L'Allemagne a connu une croissance continue et a presque triplé sa production en vingt ans. La France a perdu le *leadership* de la production européenne de poulets en 1999 et se maintient depuis au second ou troisième rang, selon les années, proche de l'Espagne et loin derrière le Royaume-Uni. A noter cependant que le dynamisme français des dernières années est très lié à celui de la filière « grand export ». En dinde, le recul de la France est spectaculaire, surtout comparé au dynamisme allemand. Depuis 2010, l'Allemagne a rejoint la France au premier rang communautaire pour la production de dinde.

Les échanges intra-communautaires de viandes de volailles ont atteint 4,3 millions de tonnes équivalent carcasse en 2011 (source FranceAgriMer), en forte progression sur les dix dernières années; l'essentiel de la progression provient de la viande de poulet. Ils portent sur 35 % de la production européenne. Les volumes échangés entre l'Allemagne, la Belgique, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Pologne représentent actuellement la moitié du commerce intra-communautaire. Ainsi, les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, la Belgique jouent un rôle majeur dans le commerce intracommunautaire. Ils assurent, à eux seuls, 29 % des importations et 42 % des exportations communautaires.

Selon la Commission européenne, la consommation globale de volailles a atteint 11,6 millions de tonnes au sein de l'UE à 27 en 2012, soit une consommation individuelle de 23,2 kg, ce qui représente environ 27 % de la consommation totale de produits carnés. Ce niveau de consommation est assez stable depuis le début des années 2000, la viande de volailles améliorant son poids relatif au sein d'une consommation toutes viandes en léger repli. La consommation de poulets est la plus dynamique, dépassant les 17 kg/habitant, ce qui correspond à une progression de plus de 3 kg en 10 ans. A l'inverse, la production de dindes est en déclin depuis 2005, avec 3,4 kg consommés par habitant contre 4 kg en 2004.

2.2 Les caractéristiques de la filière et du marché français

2.2.1 Un développement de la production puis un déclin depuis 2000

Avec 1 842 000 tonnes produites en 2012, la production française retrouve un niveau de production proche de celui du début des années 90 : après le développement enregistré de 1970 à la fin des années 90 (la production culmine à 2 300 000 tonnes en 1998), elle a subi un déclin important sur la dernière décennie.

	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2012
Total Volailles	1 263	1 665	2 098	2 233	1 975	1 818	1842
Poulet	773	958	1 106	1 084	1 014	1 046	1 088
Dinde	249	439	656	763	564	409	415
Canard	71	110	174	234	260	240	236
Pintade	49	56	54	60	50	40	37

Tableau 2 : Evolution de la production française de volaille (d'après SSP)

L'analyse du développement de l'aviculture française depuis le début des années 50 peut se décomposer en quatre grandes périodes :

- les années 60 ou « années d'apprentissage » ont vu l'émergence d'une aviculture intégrant des innovations techniques importantes (en génétique, nutrition et santé animale). Une demande alimentaire soutenue et la mise en place du marché européen ont été les principaux moteurs du développement sur cette période. Spécialisation régionale et organisation de partenariats forts entre producteurs et industriels (intégration) ont vu le jour dès cette époque. La production française atteint 650 000 Tonnes en 1970 ;
- les années 70 et le début des années 80 ont vu la poursuite de l'expansion. Les éléments favorisant le développement avicole français sur cette période relèvent d'un contexte mondial très dynamique et d'une politique européenne soutenant les exportations de l'Union vers les Pays-tiers. La concentration régionale s'accroît, avec une spécialisation de la Bretagne vers le « grand export » et la production de dindes, alors que d'autres régions développent une aviculture tournée vers le marché national et une production fermière qui se structure autour du Label Rouge ;
- les années 1985-1995 sont celles de la consolidation de la position française en Europe, la croissance étant alimentée par le développement simultané de la consommation nationale et du marché communautaire ;
- À partir de 1995, commence la fin de « l'âge d'or », avec une dégradation du solde des échanges extra communautaires de viande de volailles, initiée par la signature des accords de Marrakech en 1994 et l'émergence de nouveaux concurrents sur le marché international. La consommation intérieure, jusque-là très dynamique, se stabilise. Cette dernière décennie a été par ailleurs marquée par différentes crises sanitaires qui ont alimenté la méfiance des consommateurs vis-à-vis d'une agriculture perçue comme de plus en plus industrielle. À la même époque, les contraintes environnementales deviennent une limite au développement de l'aviculture dans certaines zones de Bretagne et de Vendée.

Si, depuis 2000, la production globale toutes volailles accuse un repli de près de 20 %, la production de viande de canard se maintient globalement grâce au dynamisme de la filière gras qui assure aujourd'hui près de 60 % de la production française de viande de canard.

La production de poulets retrouve son niveau de 2000, après un repli significatif de 2000 à 2006. La reprise de la production de poulet depuis 2007 est cependant uniquement liée au dynamisme de la filière « export » qui produit des poulets de petit calibre, surgelés et destinés aux marchés des Proche et Moyen Orient. Ces ventes sont soutenues par les restitutions (subventions à l'exportation destinées à compenser les écarts de coûts de production entre l'Union européenne et son principal concurrent, le Brésil, sur ce marché très concurrentiel). Les productions de dindes et de pintades enregistrent les baisses proportionnellement les plus importantes.

Une originalité de la filière française réside non seulement dans la diversité des espèces produites et le poids des volailles secondaires dans la production nationale, mais également dans la place de la production différenciée et produite sous cahier des charges « qualité ». Les filières respectant un cahier des charges

Label Rouge, Certification de conformité produit (CCP) ou Bio, représentent aujourd'hui près du quart de la production de volailles. Moins confrontées à la concurrence internationale ou intracommunautaire que les filières de production standard, elles se trouvent cependant actuellement face à des évolutions de marchés et de modes de consommation moins favorables que par le passé. En 2011, selon le SSP, les volailles Label Rouge représentaient 10 % des abattages contrôlés (15 % des abattages de poulets), les volailles certifiées CCP 12 %, le bio et les volailles sous Appellation d'origine contrôlée chacun moins de 1 %.

2.2.2 L'organisation de la filière française

La filière française est organisée autour des organisations de production qui ont en charge la gestion des plannings de production. Ces organisations ont un rôle central de coordination et de construction de la performance globale de la filière. Elles traduisent les attentes quantitatives et qualitatives du marché, exprimées par leurs clients abattoirs, en termes d'objectifs de production (nombre, calibres, qualité, respect d'exigences spécifiques), et mettent en œuvre des stratégies d'approvisionnement en intrants, de planification de la production, d'incitation à la performance permettant de répondre à ces attentes.

Les organisations de production sont le plus souvent liées à une usine de fabrication d'aliment, elles peuvent également maîtriser certains outils d'amont (couvoirs) ou d'aval. Les principaux acteurs industriels d'aval intègrent parfois leur amont industriel (fabrication d'aliment, accoupage), dans ce cas il existe une relation d'exclusivité entre l'organisation de production et son client abattoir. Dans les autres cas, les organisations de production ont pour clients différents partenaires industriels d'aval.

Si, en 2010, l'INSEE recensait 444 « unités légales » dans le secteur de la transformation et de la conservation de la viande de volaille, quelques groupes industriels concentrent aujourd'hui la plus grande partie des capacités de transformation. En 2010, l'industrie de la volaille réalisait un chiffre d'affaires HT de 6 441 millions d'euros et employait 28 686 personnes au (31 décembre), correspondant à 25 275 emplois équivalent temps plein.

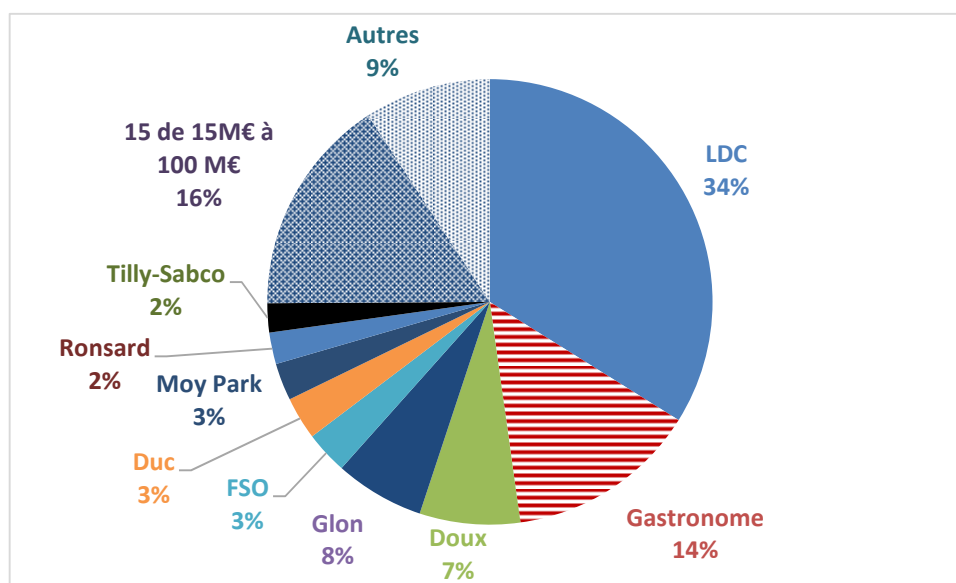


Figure 5 : Concentration sectorielle en 2012 (Source AND International)

L'industrie de la volaille se caractérise par un poids élevé de l'export (16,1%), comparable à celui de l'ensemble des industries alimentaires (15,8%) mais plus élevé que celui de l'industrie des viandes (10,3%). L'industrie de la volaille, comme l'ensemble des industries des viandes affiche des soldes intermédiaires de gestion nettement plus faibles que ceux de l'ensemble des industries alimentaires. Le résultat net ressort à 1,1% du CA en 2010 contre 3,6% pour l'ensemble des IAA, 1,3% pour le secteur viandes dans son ensemble et 5% pour le secteur de la charcuterie.

2.2.3 Caractéristiques et tendances d'évolution du marché intérieur français

La consommation française de volailles s'élève en 2012 à 25,5 kg de viande de volaille dont 15,6 kg de poulet. La consommation globale de volaille est stable autour de 25 kg depuis le début des années 2000, celle de poulet est en progression malgré un contexte général orienté vers une stagnation, voire une diminution, de la consommation de viande. La principale spécificité du marché français réside dans la présence d'une segmentation en fonction de différents signes de qualité : Label Rouge, certifié, biologique et AOC, qui viennent s'ajouter aux productions standard et représentent environ un quart de la production.

La spécificité des productions sous signes de qualité et d'origine protège ces segments de la concurrence internationale sur le marché français, malgré des coûts de production plus élevés que ceux du standard. Les productions Label et biologique doivent cependant relever d'autres défis, à commencer par celui de l'adéquation avec une consommation qui s'oriente de plus en plus vers la recherche de praticité, et donc vers des découpes et des plats préparés, ainsi que vers des prix bas. Le poulet standard, quant à lui, est directement mis en concurrence avec les produits d'importation.

La stagnation du niveau de consommation individuelle de volailles depuis une dizaine d'années s'accompagne d'une forte segmentation des marchés, faisant une part croissante aux produits élaborés au détriment des volailles entières et des produits moins transformés. Ainsi, le poulet entier ne représente plus, en 2011, que 32 % des achats des ménages de viande de poulet contre 42 % pour les produits de découpes et 26 % pour les produits élaborés. Or ces derniers sont, d'une part, plus vulnérables à la pénétration croissante de viandes d'importation et, d'autre part, ne favorisent pas la valorisation d'une origine ou d'un mode de production spécifiques.

En 2011, 56% des volumes de poulets entiers, achetés par les ménages pour la consommation à domicile, sont constitués de Label Rouge mais cette part diminue depuis 2004. La segmentation des achats de découpes de poulet est très différente, puisque la volaille « standard » constitue la majeure partie des volumes (68 % en 2011).

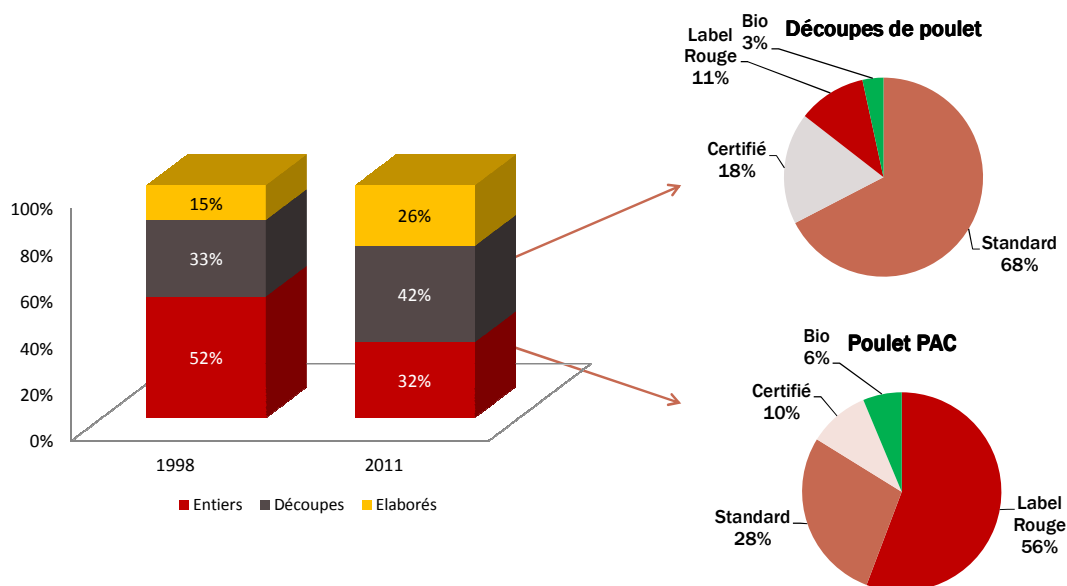


Figure 6 : Évolution du modèle de consommation vers une recherche de praticité (ITAVI d'après FranceAgriMer et Kantar World Panel)

2.2.4 Dégradation des échanges extérieurs français de volailles

Depuis une dizaine d'années, les échanges extérieurs français de viandes et de préparations se détériorent. Après avoir dégagé un bénéfice commercial de près d'1,2 milliard d'euro en 2000, les échanges

de 2012 sont en excédent de seulement 172 M€. En volume, l'excédent total est passé de près de 720 000 TEC en 2000 à 134 000 TEC en 2011.

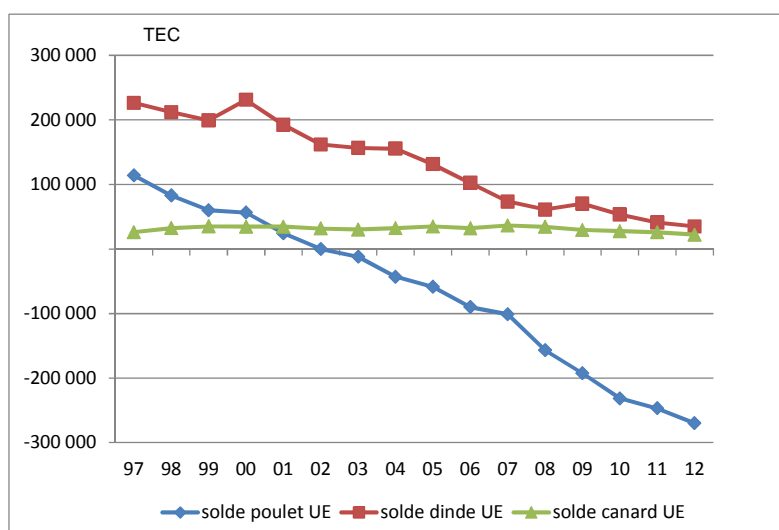


Figure 7 : Évolution du solde des échanges intracommunautaires de la France (d'après SSP)

Cette situation résulte essentiellement de la dégradation de nos échanges extérieurs avec nos partenaires de l'Union européenne qui fournissent plus de 90% de nos importations. Notre déficit intracommunautaire a ainsi atteint 267 M€ en 2012 et 210 000 TEC (déficit de 270 000 TEC en poulet).

2.3 Les facteurs de compétitivité sur le marché communautaire

2.3.1 Les indicateurs de coûts de production

L'analyse comparée des coûts de production du poulet en Europe (Van Horne, 2009, 2012) permettent de confirmer des analyses qualitatives (Renault *et al.*, 2011).

Si la France n'accuse pas de handicaps rédhibitoires sur le coût du vif, elle a perdu l'avantage concurrentiel qu'elle possédait par le passé. Les performances techniques moyennes françaises sont légèrement inférieures à celles de ses concurrents nord-européens (IC plus élevé pour des poids vifs inférieurs en poulet). Les écarts s'expliquent en partie par des choix génétiques et des stratégies alimentaires différents en poulet comme en dinde.

Coût du vif	Pays Bas	Allemagne	France
Coût de l'aliment €/T	275	288	277
Poussin €/100 p	31,1	32,7	31,0
Poids Vif gr	2200	2200	1920
IC (Indice de Consommation)	1,67	1,68	1,80
Coût sortie élevage €/kg vif	0,810	0,842	0,881
Coût sortie élevage €/kg mort	1,16	1,20	1,26
Coûts d'abattage €/kg mort	0,30	0,30	0,40
Coût total €/kg mort	1,46	1,50	1,66

Tableau 3 : Indicateurs technico-économiques en élevage de poulet de chair (Van Horne 2012, Renault *et al.* 2011, actualisé en 2012)

Sur les coûts aval (abattage/découpe), l'écart apparaît plus significatif (de 20 à 30 %). Les facteurs explicatifs sont multiples (Renault *et al.*, 2011) : hyper standardisation des produits et des *process* de nos concurrents, avec des outils plus récents, saturés, spécialisés, et, pour l'Allemagne, un coût de main-d'œuvre inférieur. La différence de coût unitaire de la main-d'œuvre ouvrière entraîne la moitié de l'écart de coût d'abattage avec l'Allemagne. Les autres raisons sont liées à l'organisation, les gammes, la taille des outils ou leur taux de saturation.

2.3.2 Les facteurs structurels

Les ateliers avicoles français ont une taille limitée par rapport à ceux des autres grands producteurs européens : alors que la capacité moyenne totale d'un atelier français professionnel est de 16 000 poulets (en effectif instantané), les ateliers belges et espagnols hébergent en moyenne 30 000 animaux, les allemands 60 000 et les britanniques plus de 90 000 (RA 2010). Cette particularité est en partie due à la production sous Signes de qualité et d'origine (SIQO, qui regroupe les AOC et Label Rouge) qui impose des tailles d'élevages réduites et n'existe, en volaille, qu'en France. Si l'on ne considère que les ateliers « standard », la taille moyenne est comparable à celles de l'Espagne et de la Belgique.

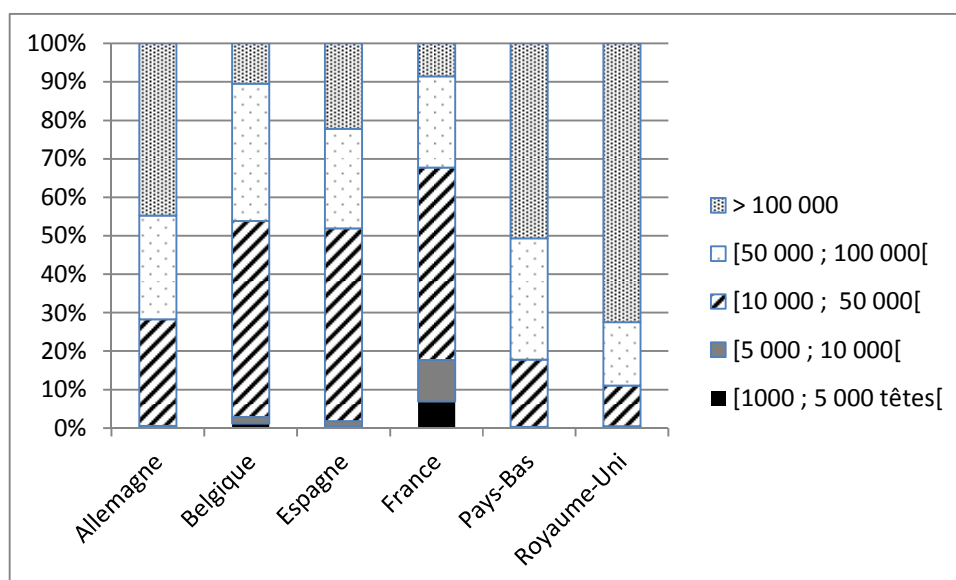


Figure 8 : Taille des exploitations produisant du poulet en Europe (Source Recensement agricole 2010) en effectifs instantanés de poulets

Le modèle de développement avicole français s'est longtemps appuyé sur des exploitations de type familial, combinant les productions pour mieux répartir les risques, au sein desquelles les ateliers avicoles sont souvent des ateliers complémentaires. Les élevages de poulets, et plus généralement de volailles de chair, sont souvent amortis et le renouvellement du parc de bâtiments est faible. On assiste à une diminution progressive du nombre d'élevages (- 5,7 % entre 2000 et 2010) qui s'accompagne d'une augmentation de la taille moyenne des ateliers (+ 20,7 % entre 2000 et 2010).

Si les structures sectorielles (concentration des entreprises) de l'industrie avicole en France et en Allemagne sont assez identiques (avec un poids du leader de 30 % dans l'activité nationale), les structures industrielles (concentration des outils industriels) sont nettement plus petites en France (Mulder, 2012).

Le déficit français s'explique ainsi par un cumul de facteurs défavorables (Renault *et al.*, 2011). Certains sont liés à un environnement réglementaire défavorable (fiscalité, coût du travail, interprétation plus contraignante en France de la réglementation environnementale ou sanitaire), d'autres relèvent de la structure et de l'organisation des filières et des stratégies d'acteurs : retard dans la standardisation des *process* et produits offerts ne permettant pas de réaliser des économies d'échelle et de gamme comparables à celles

réalisées par nos compétiteurs ; absence de système de certification unifié conduisant à l'inflation des cahiers des charges ; faiblesse de la R&D ; absence de partenariat technique avec la GMS. De façon générale, le diagnostic posé est celui d'un manque de standardisation des *process* et d'investissements dans les outils à tous les stades de la filière ainsi que celui d'un déficit de partage de l'information technique entre les différents maillons.

A l'inverse, les filières avicoles du bassin Nord Europe disposent de structures de plus grande taille permettant à la fois de réaliser des économies d'échelle et de rentabiliser des investissements diminuant les impacts environnementaux, voire de produire de l'énergie. Un autre facteur clé de succès réside dans l'adaptation des gammes de produits à la demande des circuits en croissance, comme le *hard discount* allemand ou les grandes chaînes de restauration rapide. La standardisation des gammes et des *process*, dans des outils industriels de grande taille permet la réalisation d'économies d'échelle et de gamme et une diminution des coûts logistiques.

CONCLUSIONS : PERSPECTIVES ET ENJEUX

Les principaux moteurs des filières avicoles dans le monde sont d'une part, des atouts intrinsèques au produit, notamment en comparaison des autres viandes (coût modéré, qualité nutritionnelle, absence d'interdits religieux), aux caractéristiques de l'élevage (cycles de production courts permettant réactivité et flexibilité, bonne efficacité sur la transformation des céréales d'où un faible impact environnemental), et enfin à la structuration des filières qui ont favorisé une modernisation rapide et des innovations fortes.

Les freins à leur développement sont aujourd'hui la subsistance de risques sanitaires et notamment la menace de recrudescence d'épisodes d'influenza aviaire à partir de foyers endémiques et le nouveau contexte matières premières pour l'alimentation animale marqué par une tendance haussière sur le long terme et une forte volatilité. Plus récemment, de nouveaux freins sont apparus, notamment dans les pays développés : la faible acceptabilité du modèle d'élevage industriel (particulièrement en Europe du Nord et de l'Ouest) et une baisse de la part de l'alimentaire dans le budget des ménages, accentuée par la situation de crise économique qui rend plus difficile la transmission des hausses d'intrants au consommateur final.

La consommation mondiale est attendue en forte hausse à l'horizon 2030, compte tenu du développement de la population mondiale et de l'évolution des régimes alimentaires des pays émergents vers une consommation accrue de produits animaux. La Rabobank (Mulder, 2011) anticipe ainsi un accroissement de la consommation mondiale de viandes de 1,9% par an pendant les vingt prochaines années, et de 2,4% pour la viande de volailles, soit un accroissement de la production de volailles de 60 Mt en vingt ans. Cette hausse de la consommation de volailles interviendra essentiellement dans des régions où les ressources locales sont limitées (à l'exemple de la Chine), ce qui devrait favoriser une poursuite du développement des échanges internationaux. Ce développement sera également favorisé par une poursuite de la libéralisation des échanges internationaux, même en l'absence de nouveaux accords multilatéraux dans le cadre de l'OMC. En effet, la conclusion de nouveaux accords de libre-échange bilatéraux et l'ouverture de nouveaux marchés, aujourd'hui protégés, seront probablement finalisées, notamment afin de limiter les tensions inflationnistes sur les marchés importateurs. Dans cette perspective, le marché communautaire pourrait s'ouvrir davantage aux importations des pays-tiers. Un autre enjeu important pour la filière avicole européenne, et notamment la filière française, est l'avenir des soutiens communautaires à l'exportation, qui conditionnent le maintien de près d'un quart de la production française de poulets.

Enfin, les perspectives concernant le marché des matières premières nécessaires à l'alimentation animale conjuguent hausse structurelle des prix sur le long terme (en raison d'une hausse forte attendue sur la demande) et volatilité accrue.

Dans ce contexte, l'enjeu majeur pour les filières avicoles européennes est de conserver la maîtrise de l'approvisionnement du marché communautaire. Cela passe par la recherche d'un modèle économique durable, c'est-à-dire intégrant des contraintes environnementales et sanitaires fortes tout en préservant la viabilité économique des élevages et des filières. Pour les filières françaises, cet enjeu se conjugue avec la recherche d'une amélioration de la compétitivité française sur la scène européenne.

Certains leviers d'action relèvent de la politique agricole et des réglementations de la production. Toute diminution de la protection tarifaire à l'entrée dans l'Union européenne, sous l'effet d'un accord

multilatéral de libéralisation des échanges agricoles à l'OMC ou d'accords bilatéraux de libéralisation avec les pays du Mercosur, conduirait à une augmentation des importations extracommunautaires de produits avicoles et aurait un effet négatif sur la production française. De même, la suppression des restitutions impacterait négativement la compétitivité de la filière et les volumes produits.

Les évolutions réglementaires concernant la production, au plan communautaire, relatives à la protection de l'environnement et au bien-être animal, seront également décisives quant à la compétitivité des filières. Une meilleure intégration des impacts socioéconomiques des nouvelles réglementations devrait également permettre de prendre en compte les nouvelles exigences sociétales dans ces domaines sans mettre en péril la viabilité et la pérennité des filières.

D'autres leviers d'action reposent pour une grande part dans les mains des acteurs de la filière. Cette dernière doit définir un projet accepté par la société et associant tous les maillons jusqu'à la grande distribution. Les pistes proposées en conclusion de l'étude sur la compétitivité des filières viandes blanches françaises, réalisée par le cabinet AND associé à l'IFIP et à l'ITAVI, pour le compte de FranceAgriMer, s'orientent notamment autour de trois points :

- la recherche d'un consensus social autour d'un modèle d'élevage durable, avec une gestion pragmatique de la question environnementale afin de répondre aux attentes sociétales en matière de bien-être animal, de proximité et de durabilité,

- une réorientation du modèle industriel vers une économie de la simplicité, avec une remise à plat des gammes, des cahiers des charges et la mise en œuvre d'un système de certification français unifié afin de gagner quelques points de compétitivité,

- une amélioration de la coordination verticale et du dialogue interprofessionnel au sein de la filière.

Si la filière volailles de chair française ne génère « que » 60 000 emplois directs, son impact social est beaucoup plus important. Elle contribue en effet à la santé et à l'équilibre d'autres secteurs et à l'activité économique de nombreuses régions. L'aviculture « chair » est aussi un débouché important des filières de grandes cultures, ce qui apporte un complément de revenu à de nombreuses exploitations de polyculture-élevage, et garantit ainsi leur pérennité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) CHAMPION F. *et al.* – La compétitivité agricole du Brésil. Le cas des filières viandes. Notes et Études Socio-Économiques (à paraître).
- (2) FOUILLADE P., GUILLET M., MENARD J.N. – Compétitivité de la filière volailles de chair française, rapport CGAAER, octobre 2010.
- (3) JEZ C., BEAUMONT C., MAGDELAINE P., 2010. – La filière avicole française à l'horizon 2025. Une prospective INRA ITAVI. INRA Productions Animales, **23** (5), 379-390.
- (4) MAGDELAINE P. – Analyse du développement de l'aviculture française. Perspectives et enjeux. Synthèse réalisée dans le cadre du programme de recherche AviTer., février 2008.
- (5) MAGDELAINE P. – Analyse comparée des facteurs de compétitivité de l'industrie avicole chair en France, en Europe et au Brésil, 10èmes JRA JRFG, La Rochelle, 26-28 mars 2012.
- (6) MULDER Nan-Dirk – Crossroads for Growth, the international Poultry Sector Towards 2020, www.rabobank.com/far 2011.
- (7) RENAULT C., RIEU M., ROUSSILLON M.A., MAGDELAINE P. – Analyse de la compétitivité des filières des viandes blanches françaises dans le contexte européen. AND IFIP ITAVI pour FranceAgriMer, avril 2011.
- (8) TREGARO Y. – Les *global players* dans les filières viandes : américains et brésiliens aux premières places. Les synthèses de FranceAgriMer, août 2011.
- (9) Van HORNE PLM. – Coûts de production des poulets de chair dans divers pays d'Europe et du Monde : étude comparative et perspectives. Huitièmes Journées de la recherche avicole, St-Malo, 25 et 26 mars 2009.
- (10) Van HORNE PLM. – International comparison broilers production costs. Octobre 2012 (non publié).